

*des Princes &c.* Janvier. 1710. 15  
pour venir prendre de nouveaux quartiers  
d'hiver dans les Etats de l'Eglise, avec or-  
dre d'y vivre à discretion, & d'y rester jus-  
ques à ce que Sa Sainteté eût reconnu pu-  
bliquement par un Bref dans les formes ,  
*Don Charles Archiduc d'Autriche pour Roi  
Catholique & des Espagnes.*

Comme cette menace n'éclata que dans  
le tems que Don Anibal Albani, neveu du  
Pape, arriva à Vienne, où il étoit allé Non-  
ce extraordinaire, on a crû que c'étoit la  
suinte de quelque convention secrette : ce  
qu'il y a de certain, c'est que le Saint Pere  
en parut peu allarmé ; mais prenant sur le  
champ son parti, lors même que plusieurs  
Cardinaux prenoient les divertissemens de  
l'Automne à la campagne, il assembla un  
Consistoire extraordinaire le 14. Octobre,  
dans lequel il representa ; “ que le Mar-  
„ quis de Prié ne lui avoit donné que jus-  
„ qu'au 15. ( qui étoit le lendemain ) pour  
„ faire cette déclaration ; qu'ainsi pour pré-  
„ venir la ruine totale de l'Etat Ecclesiasti-  
„ que, il avoit jugé à propos de reconnoî-  
„ tre comme il faisoit dans le moment ,  
„ *Charles d'Autriche pour Roi Catholique &  
„ des Espagnes, sans préjudice des droits de  
„ Philippe V. aussi Roi Catholique & des  
„ Espagnes.*

Ceux qui sçavent quelles sont les préro-  
gatives des Puissances Souveraines, & jus-  
qu'ou s'étend le pouvoir des Papes sur les  
Couronnes des Princes Chrétiens, ( car dé-  
puis long tems on est revenu de l'ancienne  
erreur que les Papes pouvoient disposer des  
Couronnes, ) ne trouveront pas que cette  
déclaration, quand elle seroit aussi libre  
qu'elle